



Commission économique pour l'Europe**Comité des forêts et de l'industrie forestière****Quatre-vingtième session**

Genève, 2-4 novembre 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la quatre-vingtième session**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 2 novembre 2022, à 14 h 30

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Thème principal : « Les forêts urbaines mises en contexte » :
Discours d'ouverture et table ronde.
3. Faits notables survenus depuis la dernière session :
 - a) Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires ;
 - b) Faits récents dans d'autres organisations.
4. Contexte mondial et régional :
 - a) Forum des Nations Unies sur les forêts (2022) ;
 - b) Vingt-sixième session du Comité des forêts et Congrès forestier mondial (2022) ;
 - c) Forum régional pour le développement durable (2022) ;
 - d) Activités liées aux forêts présentant un intérêt pour les travaux de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois : promotion des échanges et de la coopération entre organisations régionales et internationales.
5. Économie et marchés forestiers.
6. Rapport présenté et activités mises en œuvre au titre du Programme de travail intégré pour 2022-2025 et décisions en la matière :
 - a) Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières ;
 - b) Examen des activités menées en 2022 et activités prévues pour 2023 ;
 - c) Programme de travail pour 2023 et recommandations concernant les éléments clés du programme de travail pour 2024 ;



- d) Rapport sur la restauration des paysages forestiers dans la région ;
 - e) Préparatifs en vue du cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et de la collecte conjointe de données sur les forêts et la gestion durable des forêts à l'échelle européenne ;
 - f) Rapport d'étape sur les travaux relatifs aux dommages et aux perturbations causés aux forêts ;
 - g) Questions relatives à la foresterie urbaine ;
 - h) Le point sur les travaux relatifs aux forêts boréales.
7. Contribution des forêts et des produits forestiers à une bioéconomie circulaire.
 8. Renforcement des capacités et assistance technique.
 9. Élection du Bureau.
 10. Date et lieu de la prochaine session.
 11. Questions diverses.
 12. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Document : ECE/TIM/2022/1

La quatre-vingtième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière sera ouverte par la Présidente de la session.

Les délégations adopteront l'ordre du jour de la session.

2. Thème principal : « Les forêts urbaines mises en contexte »

Discours d'ouverture et table ronde

Document : ECE/TIM/2022/3

Le discours d'ouverture sur le thème « Les forêts urbaines mises en contexte » sera suivi d'une table ronde et de présentations d'études de cas concernant les différents aspects des forêts urbaines et périurbaines, notamment le contexte national et régional, l'atténuation des effets des changements climatiques, le financement, la planification et les cadres stratégiques. Le programme détaillé sera publié sur la page Web de la session à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Forests/events/365296>.

Les représentants seront invités à prendre note des informations qui leur auront été communiquées et à faire part de l'expérience de leur pays.

3. Faits notables survenus depuis la dernière session

Document : E/ECE/1494

a) Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires

Le secrétariat présentera les faits nouveaux survenus aux Nations Unies et à la Commission économique pour l'Europe (CEE) ayant une incidence sur les travaux du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Il examinera les questions relatives aux forêts qui s'inscrivent dans le prolongement des thèmes choisis pour la soixante-dixième session de la CEE prévue en 2023.

b) Faits récents dans d'autres organisations

D'autres organisations seront invitées à présenter des informations sur leurs activités et sur tout fait récent ayant une incidence sur les travaux du Comité.

Le Comité sera invité à examiner leurs éventuelles répercussions sur ses travaux.

4. Contexte mondial et régional

a) Forum des Nations Unies sur les forêts (2022)

Les représentants seront informés des résultats de la dix-septième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF).

Ils seront invités à discuter de la contribution que le Comité pourrait apporter au Forum.

b) Vingt-sixième session du Comité des forêts et Congrès forestier mondial (2022)

Des informations relatives à la vingt-sixième session du Comité des forêts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et au Congrès forestier mondial de 2022 seront présentées aux représentants.

Ils seront invités à examiner les décisions et les synergies qui présentent un intérêt pour les travaux du Comité.

c) Forum régional pour le développement durable (2022)

Le secrétariat présentera la manifestation portant sur le thème « Forêts urbaines au service de villes durables », organisée par la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois et le secrétariat de la FAO, à l'occasion du Forum régional pour le développement de la région de la CEE tenu en mars 2022, comme un exemple d'action concrète capable d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies.

Les représentants seront invités à formuler des recommandations sur la contribution que le Comité pourrait apporter à la prochaine session du Forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE, qui aura lieu en 2023.

d) Activités liées aux forêts présentant un intérêt pour les travaux de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois : promotion des échanges et de la coopération entre organisations régionales et internationales

À la session de juin 2022 du Groupe de travail conjoint, plusieurs délégations ont insisté sur l'importance de la coopération et de la coordination internationales pour les travaux menés dans les domaines liés aux forêts. À la demande du Groupe de travail conjoint, le secrétariat a inscrit à l'ordre du jour du Comité la question relative à la promotion des échanges et de la coopération entre organisations régionales et internationales.

Les représentants et les organisations invitées seront priés de formuler des recommandations sur l'éventuel renforcement de la coopération.

5. Économie et marchés forestiers

Document : ECE/TIM/2022/4

Les débats du Comité des forêts et de l'industrie forestière concernant les marchés seront axés sur les tendances et les facteurs déterminants des marchés des produits forestiers dans la région de la CEE en 2021 et 2022. Des prévisions relatives à l'évolution des marchés pendant l'année à venir seront présentées. Durant les débats, les participants examineront, entre autres sujets, l'approvisionnement en bois rond industriel et son utilisation ainsi que les tendances mondiales du commerce des principaux produits du bois.

Les débats s'appuieront sur des données et des informations issues du questionnaire commun sur le secteur forestier 2021, du questionnaire sur les prévisions relatives au bois 2023, des statistiques sur les prix, des rapports des pays sur les marchés, ainsi que de la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2021-2022.

Les représentants seront invités à échanger des informations sur l'évolution du marché dans leur pays, à participer au Groupe de rédaction de la Déclaration sur les marchés et, enfin, à adopter la déclaration.

6. Rapport présenté et activités mises en œuvre au titre du Programme de travail intégré pour 2022-2025 et décisions en la matière

a) Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières

Document : ECE/TIM/EFC/WP.2/2022/2

La Présidente du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestière présentera le rapport de la quarante-troisième session du Groupe qui s'est tenue à Genève (Suisse) du 1^{er} au 3 juin 2022.

Le Comité sera invité à approuver ce rapport.

b) Examen des activités menées en 2022 et activités prévues pour 2023*Document : ECE/TIM/2022/5*

Les représentants seront informés des activités mises en œuvre en 2022 dans le cadre du Programme de travail intégré. Il leur sera également présenté une liste provisoire des produits et des publications prévus pour 2023.

Ils seront invités à approuver ce document.

c) Programme de travail pour 2023 et recommandations concernant les éléments clefs du programme de travail pour 2024*Documents : ECE/TIM/2022/6 et ECE/TIM/2022/INF.2*

Le secrétariat présentera le projet de programme de travail pour 2023, y compris le programme de publication (ECE/TIM/2022/6). Ce document est fondé sur le projet de budget-programme de la CEE pour 2023 (A/77/6 (Sect. 20)), qui a été examiné par le Comité exécutif de la CEE en décembre 2021 et soumis à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dix-septième session. Il a été établi selon le format annuel présenté en 2020 conformément à la résolution 72/266 de l'Assemblée générale et complété en tenant compte des résolutions 74/251, 75/243 et 76/245.

Les représentants seront invités à adopter le programme de travail et à le recommander au Comité exécutif pour approbation.

En 2021, le Comité exécutif de la CEE a adopté un document portant sur l'examen séquentiel des propositions de programmes de travail des sous-programmes de la Commission (document 2021/8). Conformément à cette procédure d'examen séquentiel, le Comité des forêts et de l'industrie forestière sera invité à examiner les principaux éléments du programme de travail du sous-programme Forêts et industrie forestière pour 2024 (ECE/TIM/2021/INF.2) et, s'il y a lieu, à formuler des recommandations sur ces éléments.

Il sera tenu compte des recommandations approuvées par le Comité et incluses dans ses décisions dans le projet de plan-programme du sous-programme Forêts et industrie forestière pour 2024.

d) Rapport sur la restauration des paysages forestiers dans la région*Document : ECE/TIM/2022/7*

Le secrétariat présentera les principes directeurs pour encadrer les politiques nationales de restauration des paysages forestiers et informera les délégués des activités menées dans ce domaine durant l'année écoulée.

Le Comité sera invité à prendre note des travaux réalisés, à en débattre et à donner des orientations sur les activités relatives à la restauration des paysages forestiers qui pourraient être menées dans la région afin d'y donner suite.

Dans le cadre du suivi des engagements pris par les pays au titre du Défi de Bonn, pendant les réunions ministérielles de 2018 et 2021 sur l'Asie centrale et la région du Caucase ainsi que l'Europe de l'Est et du Sud-Est, les délégations seront invitées à rendre compte de l'état d'avancement de leurs travaux sur la restauration des paysages forestiers.

e) Préparatifs en vue du cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et de la collecte conjointe de données sur les forêts et la gestion durable des forêts à l'échelle européenne

Le secrétariat informera les délégations des travaux préparatoires du cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) 2020 et fera le point sur l'établissement du Rapport paneuropéen sur les forêts et la gestion durable des forêts. Ces deux activités sont coordonnées et menées par la FAO, la CEE et Forest Europe, avec le concours d'autres organisations et mécanismes œuvrant dans le domaine des forêts. Comme

dans le cycle précédent, les données mondiales et régionales (paneuropéennes) seront publiées sur la même plateforme.

Le Comité sera invité à prendre note des travaux préparatoires et à examiner les progrès récents enregistrés dans la région en ce qui concerne la gestion durable des forêts.

f) Rapport d'étape sur les travaux relatifs aux dommages et aux perturbations causés aux forêts

Document : ECE/TIM/2022/INF.4

Le secrétariat rendra compte des progrès accomplis dans le cadre du projet en cours portant sur le renforcement des capacités des États membres de la CEE en matière d'évaluation des dommages et des perturbations causés aux forêts dans la région de la CEE et mettra en évidence les principales conclusions du colloque scientifique et technique sur les perturbations forestières, organisé par la délégation autrichienne à Vienne les 29 et 30 septembre 2022.

Les représentants seront invités à examiner les résultats préliminaires du projet, à formuler des commentaires et à faire des recommandations concernant la poursuite du projet.

g) Questions relatives à la foresterie urbaine

Documents : ECE/TIM/2022/8 et ECE/TIM/2022/3

Le secrétariat examinera les activités en matière de foresterie urbaine menées au cours de l'année écoulée et présentera un résumé des résultats. Il informera également les représentants de la note d'orientation sur la foresterie durable en milieu urbain et périurbain et du projet de plan d'action possible. Il s'agit de deux documents élaborés dans le cadre d'un projet, qui sont présentés à titre d'information.

Les représentants seront invités à examiner les travaux relatifs à la foresterie urbaine et à formuler des recommandations à ce sujet.

h) Le point sur les travaux relatifs aux forêts boréales

Document : ECE/TIM/2022/9

Le secrétariat informera les délégués des travaux sur les forêts boréales réalisés depuis la session précédente et des plans de travail pour les mois à venir, compte tenu du report de la réunion ministérielle prévue en 2022.

Les représentants seront invités à prendre acte de la note d'orientation et à donner des conseils quant à la suite des activités, notamment en ce qui concerne la possibilité d'élaborer une étude d'ensemble sur l'état des forêts boréales.

7. Contribution des forêts et des produits forestiers à une bioéconomie circulaire

Documents : ECE/TIM/2022/10 et ECE/TIM/2022/INF.3

Le Comité sera informé des travaux menés sur les forêts et l'économie circulaire, ainsi que des débats tenus pendant la session de juin 2022 du Groupe de travail conjoint. Le secrétariat présentera le projet d'étude sectorielle.

Le Comité sera invité à examiner le projet et les principaux éléments sélectionnés.

8. Renforcement des capacités et assistance technique

Les représentants seront informés des projets de renforcement des capacités et d'assistance technique en cours.

Le Comité sera invité à formuler des observations à ce sujet.

9. Élection du Bureau

Le Comité élira son président/sa présidente et ses vice-président(e)s, qui exerceront leurs fonctions jusqu'à la fin de la quatre-vingt-unième session. À la soixante-dix-neuvième session, les personnes ci-après ont été élues pour exercer leurs fonctions jusqu'à la fin de la quatre-vingtième session : Maria Sokolenko (Fédération de Russie) en qualité de Présidente ; Peter Blombäck (Suède), Marta Gaworska (Pologne) et Maureen Whelan (Canada) en qualité de Vice-Présidents.

10. Date et lieu de la prochaine session

Le secrétariat informera les États membres de la date et du lieu de la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE (quatre-vingt-unième session) et de la Commission européenne des forêts de la FAO (quarante-deuxième session).

11. Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, aucune question n'était inscrite au titre de ce point.

12. Adoption du rapport

Le Comité adoptera son rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

III. Calendrier provisoire

Mercredi 2 novembre 2022

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
14 h 30-17 h 30	Point 1	Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour
	Point 2	Les forêts urbaines mises en contexte

Jeudi 3 novembre 2022

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
10 heures-13 heures	Point 3	Faits notables survenus depuis la dernière session
	Point 4	Contexte mondial et régional
15 heures-18 heures	Point 5	Économie et marchés forestiers

Vendredi 4 novembre 2022

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
10 heures-13 heures	Point 6	Rapport présenté et activités mises en œuvre au titre du Programme de travail intégré pour 2022-2025 et décisions en la matière
15 heures-18 heures	Point 7	Contribution des forêts et des produits forestiers à une bioéconomie circulaire
	Point 8	Renforcement des capacités et assistance technique
	Point 9	Élection du Bureau
	Point 10	Date et lieu de la prochaine session
	Point 11	Questions diverses
	Point 12	Adoption du rapport